LBM-PROTRANS

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 39 Rue de la Raie
58300 DECIZE
803 014 851 RCS NEVERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à -94 337,18 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -94 337,18 euros
En totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élève ainsi à 959 041,67.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
Au 01/10/2025	45 875,00	45 875,00	0,00
N-1	Néant	Néant	Néant
N-2	Néant	Néant	Néant
N-3	Néant	Néant	Néant

Certifié conforme
La Gérance

Signé par Luc BEAUNEE
Le 7 oct. 2026

Signed with Universign doc_q6M tx_abq26Y1ky7EQ

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : LBM – PRO TRANS — 1 2

Adresse de l'entreprise : 39 RUE DE LA RAIE 58300 DECIZE — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 8 0 3 0 1 4 8 5 1 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 394	AS	4 459 / 40 935
	Autres immobilisations corporelles	AT	127 454	AU	14 836 / 112 618
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	17 605	CT	17 605
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	495 000	BE	495 000
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	685 453	BK	19 295 / 666 158
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 000	BY	6 000
	Autres créances (3)	BZ	65 460	CA	65 460
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	190 250	CE	190 250
	Disponibilités	CF	234 707	CG	234 707
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 440	CI	1 440
	TOTAL (III)	CJ	497 858	CK	497 858
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 183 311	1A	19 295 / 1 164 016

Signé par Luc BEAUNEE
Le 7 oct. 2026

Signed with Universign doc_WEeX tx_abq26Y1ky7EQ

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise : LBM – PRO TRANS — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100)	DA	100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 053 379
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(94 337)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	959 152
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	165 992
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 138
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 734
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	204 864
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 164 016

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	77 497
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026

Désignation de l'entreprise : LBM – PRO TRANS — Néant ☐*

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	165 008	FH		FI	165 008
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	165 008	FK		FL	165 008
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	136 535
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	301 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	51 316
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 298
	Salaires et traitements *					FY	135 437
	Cotisations sociales (10)					FZ	63 824
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)					GA	8 741
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GY	162 138
	Autres charges (12)					GE	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	422 755
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(121 212)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 010
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	30 731
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	262 500
	Total des produits financiers (V)					GP	295 241
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 017
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	262 500
	Total des charges financières (VI)					GU	268 517
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	26 724
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	(94 487)

Signé par Luc BEAUNEE
Le 7 oct. 2026
Signed with Universign doc_3z62 tx_abq26Y1ky7EQ

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LBM – PRO TRANS — Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	150
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	HI	150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	596 935
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	691 272
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN	(94 337)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	3 948
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	63 824
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession Immobilisations		
Amendes et pénalités		
MAIN LEVEE CHARRIER		150

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2026

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Signé par Luc BEAUNEE
Le 7 oct. 2026

Signed with Universign doc_DX6A tx_abq26Y1ky7EQ

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 164 015,76 E.

Le résultat net comptable est une perte de 94 337,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2026 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables,**
  à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	245 720	104 187	181 493	172 848
Immobilisations financières	710 060	265 045	462 500	512 605
TOTAL	**955 780**	**369 232**	**643 993**	**685 453**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	31 064	8 741	20 510	19 295
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**31 064**	**8 741**	**20 510**	**19 295**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	10 670	757	9 913	de 3 à 5 ans
Outillage industriel	34 724	3 702	31 022	5 ans
Instal./agenc.divers	33 682	0	33 682	Non amortiss.
Materiel de transport	81 967	12 598	69 369	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	11 805	2 238	9 567	3 ans
TOTAL	**172 848**	**19 295**	**153 553**	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	72 900	72 900	
TOTAL	**72 900**	**72 900**	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	15 250
TOTAL	**15 250**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	10,00	100
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**10**	**10,00**	**100**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	165 992	38 625	127 367	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 138	9 138		
Dettes fiscales et sociales	29 734	29 734		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**204 864**	**77 497**	**127 367**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	332
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	6 630
Dettes fiscales et sociales	21 388
Autres dettes	
TOTAL	**28 350**

LBM-PROTRANS S.A.R.L.

39 rue de la Raie, 58300 Decize

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

LBM-PROTRANS S.A.R.L.

39 rue de la Raie, 58300 Decize

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société LBM-PROTRANS S.A.R.L.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LBM-PROTRANS S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives :

- aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce,
- et aux prises de participation prévues à l'article L233-6 du code de commerce,

ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit

face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

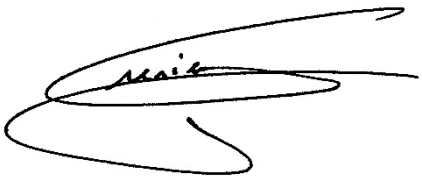
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Bourges, le 25 juin 2026
SARL HEXA RL
Julien RENIER, associé



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 394	4 459	40 935	5 962	34 973
Autres immobilisations corporelles	127 454	14 836	112 618	208 694	- 96 076
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	17 605		17 605	15 060	2 545
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	495 000		495 000	695 000	- 200 000
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**685 453**	**19 295**	**666 158**	**924 716**	**- 258 558**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	6 000		6 000		6 000
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				7 200	- 7 200
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 682		1 682	1 682	
. Etat, impôts sur les bénéfices	900		900	900	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 177		1 177	11 210	- 10 033
. Autres	61 701		61 701	11 519	50 182
Charges constatées d'avance	1 440		1 440	525	915
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	190 250		190 250	182 985	7 265
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	234 707		234 707	113 204	121 503
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**497 858**		**497 858**	**329 224**	**168 634**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	**1 183 311**	**19 295**	**1 164 016**	**1 253 940**	**- 89 924**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	100	100	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	10	10	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 053 379	1 307 048	- 253 669
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-94 337	-207 794	113 457
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**959 152**	**1 099 364**	**- 140 212**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 992	133 713	32 279
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 138	7 613	1 525
Dettes fiscales et sociales	29 734	13 250	16 484
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**204 864**	**154 576**	**50 288**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**1 164 016**	**1 253 940**	**- 89 924**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	165 008	53 068	111 940	210,94
Montant net du chiffre d'affaires	**165 008**	**53 068**	**111 940**	**210,94**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	136 535		136 535	N/S
Autres produits	0	1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)	**301 544**	**53 069**	**248 475**	**468,21**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	51 316	55 708	- 4 392	-7,88
Impôts, taxes et versements assimilés	1 298	25 498	- 24 200	-94,91
Salaires	135 437	113 443	21 994	19,39
Cotisations sociales	63 824	53 857	9 967	18,51
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 741	31 930	- 23 189	-72,62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	162 138		162 138	N/S
Autres charges	2	28	- 26	-92,86
Total des charges d'exploitation (II)	**422 755**	**280 463**	**142 292**	**50,73**
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier	3 948	1 678	2 270	135,28
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-121 212**	**-227 395**	**106 183**	**46,70**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)	2 010	248	1 762	710,48
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	7 265	7 570	- 305	-4,03
Autres intérêts et produits assimilés	23 466	2 188	21 278	972,49
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières	262 500		262 500	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	**295 241**	**10 006**	**285 235**	**N/S**

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	6 017	1 491	4 526	303,55
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	262 500		262 500	N/S
Total des charges financières (VI)	**268 517**	**1 491**	**267 026**	**N/S**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**26 724**	**8 515**	**18 209**	**213,85**
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)	**-94 487**	**-218 880**	**124 393**	**56,83**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels	150	58 333	- 58 183	-99,74
Total des produits exceptionnels (VII)	**150**	**58 333**	**- 58 183**	**-99,74**
Charges exceptionnelles		48 147	- 48 147	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**48 147**	**- 48 147**	**-100**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**150**	**10 186**	**- 10 036**	**-98,53**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-900	900	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	**596 935**	**121 408**	**475 527**	**391,68**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**691 272**	**329 201**	**362 071**	**109,98**
BENEFICE OU PERTE	**-94 337**	**-207 794**	**113 457**	**54,60**
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 164 015,76 E.

Le résultat net comptable est une perte de 94 337,18 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2026 par le dirigeant.

Principes comptables généraux

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables,**
  à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	245 720	104 187	181 493	172 848
Immobilisations financières	710 060	265 045	462 500	512 605
TOTAL	**955 780**	**369 232**	**643 993**	**685 453**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	31 064	8 741	20 510	19 295
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**31 064**	**8 741**	**20 510**	**19 295**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	10 670	757	9 913	de 3 à 5 ans
Outillage industriel	34 724	3 702	31 022	5 ans
Instal./agenc.divers	33 682	0	33 682	Non amortiss.
Materiel de transport	81 967	12 598	69 369	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	11 805	2 238	9 567	3 ans
TOTAL	**172 848**	**19 295**	**153 553**	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	72 900	72 900	
TOTAL	**72 900**	**72 900**	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	15 250
TOTAL	**15 250**

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10	10,00	100
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**10**	**10,00**	**100**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	165 992	38 625	127 367	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 138	9 138		
Dettes fiscales et sociales	29 734	29 734		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**204 864**	**77 497**	**127 367**	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	332
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	6 630
Dettes fiscales et sociales	21 388
Autres dettes	
TOTAL	**28 350**